

vouloir me servir de termes énergiques, je dois néanmoins qualifier cette assertion comme elle le mérite: c'est un mensonge criant. C'est absolument faux. Je ne comprendrai jamais ce qui pousse les gens à dire de pareilles choses.

Il est peut-être inutile que je le fasse pour les députés, mais étant donné la nature de cette assertion erronée, je tiens à préciser que lorsque des ministres canadiens adopteront à une conférence semblable ou à n'importe quelle conférence une attitude anti-britannique, je ne serai plus ministre. Je suis sûr que les délégués qui ont assisté à la conférence au nom des autres pays du Commonwealth auraient été stupéfiés d'entendre cette assertion erronée.

Le Conseil consultatif économique du Commonwealth a été formé à la suite d'une décision prise à conférence sur l'économie et le commerce tenue à Montréal en 1958. L'article 18 du rapport de cette réunion se lit comme il suit:

La consultation et la collaboration au sein du Commonwealth, en matière économique, sont de toute première importance pour atteindre nos objectifs dans le domaine de l'économie. Nous convenons que l'appareil actuel de consultation fonctionne très bien; il est souple, sans formalité et bien adapté au caractère familial des relations qui régissent au sein du Commonwealth. Nous avons décidé que les dispositifs actuels devraient être coordonnés au sein d'un organisme appelé Conseil consultatif économique du Commonwealth. Nous avons accepté l'offre du Royaume-Uni de fournir aux organismes formant le Conseil une maison du Commonwealth qui servira également à d'autres réunions du Commonwealth.

Le Conseil consultatif économique du Commonwealth a tenu trois réunions jusqu'ici. Celles de 1959 et de 1960 ont eu lieu à Londres, et celle de cette année à Accra. C'est la première fois qu'une réunion du Commonwealth, au niveau des gouvernements, a lieu en Afrique. En acceptant l'invitation du gouvernement du Ghana et en tenant la réunion à Accra, le Commonwealth reconnaissait l'importance de l'Afrique et des pays africains sur la scène mondiale, ainsi que l'importance des pays africains dans le Commonwealth.

À la conférence, nous avons discuté de nombreuses questions. La réunion même a duré trois jours, et ces trois jours ont été absorbés en entier par des discussions. C'est la première fois que le Nigéria, le Sierra Leone et Chypre prenaient part à cette conférence à titre de pays autonomes. Je ferai grâce au comité des autres questions qui ont retenu notre attention, vu l'intérêt profond qu'on a porté à une question en particulier. J'ai toutefois voulu placer cette question dans son contexte pour montrer que ce n'est là qu'un seul des nombreux sujets discutés. Je veux parler de la démarche du Royaume-Uni auprès de la Communauté économique européenne en vue

de négocier les conditions de son admission possible dans cette Communauté.

Qu'on me permette de bien préciser tout d'abord que tous les pays du Commonwealth admettent et ont toujours admis que c'est au gouvernement du Royaume-Uni qu'il appartient de prendre une décision en cette affaire. Il n'y a pas de doute là-dessus, il n'y en a jamais eu. Dans le communiqué publié ici à Ottawa, le 14 juillet, à la suite de la rencontre des ministres canadiens avec M. Duncan Sandys, qui représentait le gouvernement du Royaume-Uni pour discuter de cette question, figure la phrase suivante:

Les ministres canadiens ont reconnu qu'il s'agit là d'une question qu'il appartient au gouvernement britannique de trancher.

La situation est toujours la même. Nul n'en a jamais douté. Pourquoi alors cette question intéresse-t-elle maintenant tous les pays du Commonwealth? Eh bien! c'est qu'il s'agit d'une question d'une grande importance pour les pays du Commonwealth et, pour parler en termes généraux, pour deux très excellentes raisons. D'abord, si le Royaume-Uni accédait à la Communauté sur la base du traité de Rome, traité qui est le texte initial à l'origine de la Communauté et qui tient les Six en relations communautaires, il en résulterait de nouvelles relations politiques qui engloberaient le Royaume-Uni. Deuxièmement, il y aurait des changements dans les conditions qui président aux échanges entre les pays du Commonwealth et le Royaume-Uni.

Je ferai observer en second lieu que cette discussion est intervenue du fait qu'un article inscrit au programme appelait l'examen de la question. Voici l'article qui figurait au programme convenu: «Problèmes économiques de l'Europe.» En partie du moins, c'est le Royaume-Uni qui avait dressé ce programme. Les ministres qui représentaient le Royaume-Uni à la conférence s'attendaient à un examen approfondi du sujet, et ils savaient quelle importance y attachaient les pays du Commonwealth assemblés là. À la réunion des chefs de délégations qui a précédé l'ouverture de la conférence, il fut convenu qu'en raison de l'importance du sujet, la conférence y consacrerait une journée entière. Par voie d'entente, la deuxième journée fut réservée à cette fin. L'examen du sujet prit toute la journée et se termina à la fin de cette journée-là.

À l'issue de la conférence, un communiqué a été émis, et les honorables députés ont tous eu le temps d'en prendre connaissance. Alors, quand le chef de l'opposition donne à entendre, comme en fait foi la page 8717 du hansard, que les ministres canadiens qui ont assisté à la conférence ont poussé les hauts cris avant le temps, il oublie complètement